

Réunion publique du Conseil de quartier Bas-Belleville

Jeudi 16 février - Ecole élémentaire Lasalle - 19h30

- Réunion animée par **Séverine GUY**, Adjointe au Maire chargée des Séniors et des liens intergénérationnels, Déléguée du Maire pour le quartier Bas-Belleville.

Ordre du jour :

- La prostitution dans le quartier Bas-Belleville
- Questions diverses

En présence de :

- **Mao PENINO**, adjoint au Maire de Paris, conseiller de Paris, conseiller délégué, chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention, du civisme;
- **Jacques RIGON**, commissaire central du 19^e arrondissement;
- **Tim LEICESTER**, coordinateur technique, Bus Lotus/Médecin du Monde;
- **Naël MARANDIN**, bénévole chez Médecin du Monde ;
- **Jean-Marc AUGUIN**, directeur adjoint Amicale Du Nid 75 et 92;
- **Donatien SCHRAMM**, Association Chinois de France-Français de Chine;
- **Thieng NGO**, Association des commerçants bellevillois.

Séverine GUY souligne le fait qu'il s'agit de la dernière réunion publique avant la période électorale durant laquelle aucune réunion publique n'aura lieu. Le prochain Conseil de Quartier se réunira à la rentrée 2012.

A noter que ce compte-rendu restitue de manière thématique l'ensemble des sujets abordés lors de la réunion publique afin de refléter la diversité des points de vue exprimés, des questions posées par les habitants et des réponses apportées par les intervenants.

L'action du Commissariat du 19^e arrondissement

- Intervention de **Jacques RIGON**

Rappel : en France la prostitution n'est pas un délit, seuls le racolage et le proxénétisme sont illégaux.

Ancien commissaire du 10^e arrondissement, Monsieur RIGON a une expérience approfondie de la question de la prostitution. La démarche de la police est double : proximité et écoute.

Au Printemps 2011, la police et les élus ont pris conscience du phénomène grandissant sur le quartier Bas Belleville. Ils se sont réunis pour mener des actions concertées.

Un plan d'action a été lancé sur le 10^e puis sur le 19^e arrondissement. Il se fonde sur une double stratégie :

- Lutter contre le racolage: surveillance, arrestation, placement en garde à vue, déferrement ;
Bilan 2011 = 155 arrestations pour racolage, soit une augmentation de 50% ;
- Contrôle intensifié : réquisition, vérification de situation administrative et éviction si situation irrégulière.

Il s'agit donc d'une stratégie d'occupation du terrain et de dissuasion.

Les opérations sont menées conjointement entre le 10^e et le 19^e. Une centaine de contrôles ont eu lieu depuis le début de l'année. Les services de police ont tout à fait conscience du phénomène et sont mobilisés en conséquence.

Il existe plusieurs formes de proxénétisme. Il s'agit ici d'un « proxénétisme par fourniture de moyens » : sous-location, accès à un immeuble, etc. La police a conscience de ne pas être efficace car les priver de ces facilités serait un bon moyen de lutter contre le phénomène. La population locale peut aider les services de police en les informant de ce qui se passe dans leur immeuble.

Présentation de l'action de Médecin du Monde

➤ Intervention de **Tim LEICESTER** et **Naël MARANDIN**

Médecin du Monde (MM) est une association humanitaire qui agit mondialement envers les personnes les plus vulnérables et qui repose sur l'engagement bénévole de professionnels de la santé.

Dans le quartier Bas-Belleville, le Bus Lotus de MM est situé Place Jean Rostand. MM a créé ce programme il y a 8 ans car les femmes sont particulièrement isolées et vulnérables. Le but de MM est donc de protéger leur santé et non de « lutter » contre la prostitution. A Belleville, cela concerne environ trois cents femmes.

La majorité des femmes rencontrées vient du nord-est de la Chine, une région frappée durement par la restructuration de l'économie chinoise. Elles viennent avec une image féérique de la France avec le projet de trouver du travail, d'avoir une vie plus facile. Elles sont souvent domestiques dans des familles, avec un très faible revenu et sans aucune autonomie. Elles font rapidement face à une économie difficile et font le choix, contraint, de se prostituer, parfois longtemps après leur arrivée en France. Leur moyenne d'âge est de 43 ans bien que le phénomène se rajeunisse actuellement.

A noter qu'un visa pour venir en France coûte de 7000 à 12000 euros (soit 12 ans de salaire moyen) avec des intérêts. Ces femmes se retrouvent dans l'obligation de rembourser cette somme.

Présentation de l'Amicale du Nid

➤ Intervention de **Jean-Marc AUGUIN**

L'Amicale du Nid (ADN) est une association fondée en 1946 par un prêtre au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, dans un contexte de reconstruction du pays où les missions d'ordre social sont déléguées au courant catholique progressiste et à la jeunesse communiste. Les statuts actuels de l'ADN précisent bien que l'association est apolitique et non confessionnelle. L'ADN pense que la prostitution est non-compatible avec la dignité humaine.

L'ADN intervient depuis deux semaines dans le quartier Bas-Belleville aux côtés de MM dans une optique de prévention et de réduction des risques encourus par ces femmes. Par ailleurs, l'ADN gère un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et n'est donc pas spécialisée sur la prostitution. Elle accueille des personnes en difficulté et en souffrance, parfois à la recherche d'un parcours alternatif.

En ce qui concerne l'expérience de l'ADN sur la question de la prostitution, elle a collaboré avec le « Bus des femmes » sur le Boulevard Macdonald et ne porte aucun jugement moral. La grande majorité des personnes accueillies vivent en situation de grande précarité. Il ne s'agit pas de nier les difficultés rencontrées par les habitants mais il faut également reconnaître la souffrance de ces personnes.

Jean-Marc AUGUIN souligne également la difficulté de discuter sur le sujet de la prostitution, un sujet qui touche à la sexualité et touche des valeurs fortes. Malgré des positionnements différents entre MM et ADN, les deux associations collaborent ensemble sur le terrain - ADN travaille également avec des femmes nigérianes. La grande misère est difficile à affronter d'où la nécessité d'être vigilant sur les paroles prononcées.

Présentation de l'action municipale

➤ Interventions de **Mao PENINO** et **Séverine Guy**

Le quartier de Belleville a toujours été une porte d'insertion et d'intégration. La question centrale devant ce phénomène est « Que fait-on ? », la position de la Mairie de Paris étant de ne pas préconiser la surenchère sécuritaire. En ce qui concerne ces femmes, plusieurs questions se posent : Pourquoi ? Quelle alternative à la prostitution ? L'intégration sur le marché du travail peut-elle être une solution ? Ces femmes sont en France et vont y rester.

La limite est ici franchie car la prostitution se fait au vu de tous. Le problème vient de ce qu'elle perturbe d'autres activités. Nous observons qu'une économie parallèle se structure et cela préoccupe beaucoup la Mairie dont la

réponse est double : ce problème doit être traité d'un point-de-vue social, médical et du point de vue de l'intégration de ces personnes.

L'action municipale se fonde sur deux axes :

- Faire respecter la loi ;
- Etre auprès de ces personnes d'un point de vue sanitaire et aider à leur intégration en leur donnant les outils pour qu'elles s'en sortent.

Présentation de l'association Chinois de France - Français de Chine

➤ Intervention de **M. Donatien SCHRAMM**

L'association Chinois de France-Français de Chine a pour but de créer du lien social entre les arrivants et les résidents du quartier de Belleville. Elle effectue un travail de socialisation, notamment à travers l'apprentissage du français ainsi que des actions de prévention, la diffusion d'information, etc.

Questions/commentaires

- *Quelles actions sont menées contre les proxénètes ?*
- *Avez-vous des informations sur la clientèle ?*
- *Lorsqu'elles sont arrêtées, les prostituées sont-elles renvoyées en Chine ou bien restent-elles en France ?*
- *Monsieur le Commissaire avez-vous des contacts avec le Consulat de Chine ?*
- *Est-ce que solliciter les habitants pour qu'ils vous informent de ce qui se passe dans leur immeuble ne va pas ouvrir la voie à plus de professionnalisation de cette prostitution ?*
- *Ligue de vertus des temps passés... S'il s'agit de dire que c'est mieux que cette prostitution soit cachée et donc dangereuse pour ces femmes, je suis contre !*
- *Une campagne est-elle prévue par la Mairie, les commerçants, etc ?*
- *Que signifie un visa touristique « en règle » pour ces femmes ?*
- *Il ne faut pas faire d'amalgame entre immigration et prostitution.*
- *Peut-on mener une action officielle en Chine ?*
- *Que fait-on quand on est commerçant et que les prostituées sont devant la boutique ?*

L'action invisible de la police judiciaire

Jacques RIGON : la police agit de manière « visible » contre le racolage. Une action « invisible » est menée par la police judiciaire pour la répression du proxénétisme en parallèle des actions visibles. Ex : En octobre 2011, arrestation d'un couple de personnes âgées qui prêtait une pièce à une vingtaine de prostituées chinoises.

L'absence de réseau de proxénétisme

Jacques RIGON : il ne s'agit pas d'un réseau structuré ou d'une mafia, à la différence par exemple des réseaux roumains de prostitution (hébergement à l'hôtel, recrutement des prostituées, taxe à la journée, etc.). Le schéma ici est celui de femmes qui font un choix personnel sous la contrainte économique. Quelques personnes en tirent profit mais sans la logique de réseau.

Tim LEICESTER : Il n'y a pas de proxénète au sens « classique » du terme. Des gens leur fournissent des services qui facilitent leur pratique (location d'une pièce, transmission des codes d'ouverture de la porte, etc.).

A propos de la loi de 2003 sur le racolage et la distinction actif/passif

Jacques RIGON : de nombreuses jurisprudences ont eu lieu entre 2003 et 2006. Le racolage doit être caractérisé comme « actif » pour obtenir l'action du parquet qui a besoin de caractériser le délit. Un acte « positif » peut être par exemple : attraper un bras, arrêter une voiture, etc.

On fait face à la difficulté de mettre en œuvre le caractère « passif » car en l'occurrence, les femmes sont habillées normalement, ne font pas de gestes vers les personnes, etc. Par ailleurs, ces femmes peuvent être en groupe, cela ne constitue pas un délit.

Une minorité de prostituées en situation irrégulière

Jacques RIGON: en ce qui concerne les visas, on rencontre plusieurs cas :

- Une personne en situation irrégulière - elle est arrêtée ;
- Une personne en situation régulière ou pour laquelle une procédure pour l'obtention des papiers est en cours.

La majorité de ces femmes sont en situation régulière.

La nécessité d'appréhender le phénomène dans toute sa complexité

Donation SCHRAMM : Plusieurs communautés asiatiques cohabitent dans le quartier. Il s'agit là d'une histoire complexe. Ces femmes font face à un isolement total quand elles viennent. Pour la plupart, il ne s'agit pas d'une prostitution à long terme. Une « photographie » du quartier montrerait de 30 à 60 femmes en activité ; 250 à 300 femmes fluctuent sur cette zone dans l'année. La question à se poser est « Comment les aider à s'en sortir ? ».

Jacques RIGON : cette situation est complexe et il faut être vigilant face aux « fausses bonnes solutions ». Elle nous met face à des réalités humaines difficiles. De manière générale, le quartier Bas-Belleville bénéficie d'une importante mobilisation policière.

Questions diverses

- *Que faites-vous contre les « camions ventouses » situés rue Jules Romains et Boulevard de la Villette ?*

Des actions sont en cours. La Mairie de Paris a voté des crédits d'achat pour des machines permettant d'enlever ces camions. Par ailleurs, la police et la Mairie réfléchissent ensemble à d'autres solutions (verbalisation, réaménagement, etc.).

- *On constate des dégradations importantes aux 68 et 70 Boulevard de la Villette.*

En ce qui concerne la sécurité, des correspondants de nuit effectuent des rondes. Ils interviennent sur quatre arrondissements et sont donc très occupés. Nous allons vérifier que ce dispositif fonctionne normalement.

- *Que faites-vous contre les 2-roues motorisés qui roulent sur le trottoir ?*

Cette question relève de la police. Elle reste difficile à traiter malgré tous nos efforts.

- *Stationnement abusif lié aux travaux de la CFDT. Il y a avait 45 voitures Place Marcel ACHARD dimanche dernier. Une première solution serait de rétablir les panneaux et de remettre l'interdiction d'accès.*

La question sera transmise à la voirie.

- *Que va devenir le 51, avenue Bolivar ?*

Une nouvelle consultation a été lancée afin d'identifier, d'ici la fin du mois de mars, les projets les plus « sérieux ».

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

